

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1886.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1886 s'élèvent à . fr.	15,380,761	»
Ceux qui ont été votés pour l'exercice 1885 montent à . .	15,399,311	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . fr.	18,550	»

Cette diminution résulte des modifications suivantes qui ont été apportées aux articles 21 (chap. VI), 58 et 65 (chap. X).

CHAPITRE VI.

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

ART. 21. — *Impression du Recueil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires.*

Crédit voté pour 1885 fr.	460,000	»
— demandé pour 1886	450,000	»
	<hr/>	
En moins pour 1886. . . . fr.	10,000	»

Le crédit peut être diminué de cette somme eu égard aux dépenses faites pendant l'année 1884.

CHAPITRE X.

PRISONS.

ART. 58. *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit voté pour 1885 fr.	929,325	»
— demandé pour 1886	940,775	»
	<hr/>	
En plus pour 1886. . . . fr.	11,450	»

Cette augmentation est demandée afin de pouvoir allouer aux fonctionnaires et employés des augmentations de traitement dans les limites des dispositions réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 63. — *Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.*

Crédit voté pour 1885	fr.	150,000	»
— demandé pour 1886.		150,000	»
En moins pour 1886	fr.	20,000	»

Cette diminution est proposée afin de mettre le crédit en rapport avec les besoins constatés par la dépense que l'achat de matières premières et d'ingrédients a nécessitée pendant les dernières années.

RÉCAPITULATION.

		AUGMENTATION.	DIMINUTION.
ART. 21	fr.	»	10,000
— 58		11,450	»
— 63		»	20,000
		11,450	30,000
RESTE UNE DIMINUTION DE.	fr.	18,550	»

(110)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1886, à la somme de quinze millions trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-un francs (15,580,761 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1885.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :**

Le Ministre de la Justice,
J. DE VOLDER.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	467,800 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	381,800 »		
3	Matériel	50,000 »		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »		
5	Frais de route et de séjour	9,000 »		
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	270,150 »	4,336,050 »	
7	— Matériel	5,500 »		
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel	1,058,100 »		
9	— Matériel	24,000 »		
10	Tribunaux de première instance et de commerce, y compris l'augmentation des traitements des greffiers adjoints des tribunaux de première instance, à raison de 200 francs, sans distinction de classes	2,047,000 »		
11	Justices de paix et tribunaux de police	951,500 »		
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	<i>Cour militaire.</i> Personnel	20,850 »		79,470 »
13	— Matériel	1,500 »		
14	Auditeurs militaires et anciens prévôts	48,400 »		
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière. Ameublement des locaux des conseils de guerre	8,720 »		
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (<i>Crédit non limitatif</i>)	1,200,000 »	1,219,008 »	
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels	7,008 »		
18	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires	12,000 »		
A REPORTER fr.		»	6,102,528	

POUR L'EXERCICE 1886.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	6,102,328 »
CHAPITRE V.			
PALAIS DE JUSTICE.			
19	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Entretien du palais de Justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauffage, éclairage, eau, etc	155,000 »	155,000 »
CHAPITRE VI.			
PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
20	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i>	25,000 »	
21	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	450,000 »	
22	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	5,000 »	
23	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,300 »	515,300 »
24	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10 000 »	
CHAPITRE VII.			
PENSIONS ET SECOURS.			
25	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	25,000 »	
26	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	9,000 »	
27	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,000 »	40,000 »
28	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	6,810,628 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	6,810,628 .
CHAPITRE VIII.			
CULTES.			
29	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 »	
30	Clergé inférieur du culte catholique	4,261,000 »	
31	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	250,000 »	
32	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	75,266 »	
33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	15,000 »	
34	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	15,292 »	4,953,958 .
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 »	
36	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 »	
37	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	17,000 »	
38	Secours pour les ministres des cultes	50,000 »	
CHAPITRE IX.			
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
SECTION 1 ^{re} . — <i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
39	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	225,000 »	
40	Subsides <i>a)</i> : 1 ^o à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés ; 2 ^o aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale ; 3 ^o aux établissements pour aveugles et sourds-muets ; 4 ^o aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875 ; 5 ^o pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. — <i>b)</i> pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible (Y compris 100,000 francs en charges extraordinaires ou temporaires.)	355,000 »	
41	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	15,000 »	
42	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	4,500 »	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	11,764,586 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	11,764,586 .
	<i>SECTION 2. — Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.</i>		
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier	100,000 »	800,200 .
45	Frais d'habillement des surveillants	1,000 »	
46	Frais de voyage des membres du Comité d'inspection, des fonctionnaires et employés.	2,500 »	
47	Fournitures de bureau et de classe	2,500 »	
48	Traitements des fonctionnaires et employés	64,750 »	
49	Indemnités et tantièmes.	2,250 »	
50	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et salaires du boulanger, des chefs d'ateliers et journaliers.	51,450 »	
51	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâtiments et constructions nouvelles.	16,250 »	
52	Entretien du domaine, engrais divers, achat de graines et semences.	30,000 »	
55	Animaux et nourriture des animaux.	52,000 »	
	CHAPITRE X		
	PRISONS.		
	<i>SECTION 1^{re}. — Service économique.</i>		
54	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,170,000 »	2,616,175 .
55	Travaux domestiques. Salaires des détenus	18,000 »	
56	Frais d'habillement des surveillants.	50,000 »	
57	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 »	
58	Traitements des fonctionnaires et employés	940,775 »	
59	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants.	19,000 »	
60	Frais d'impression et de bureau.	12,000 »	
61	Prisons — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments.	180,000 »	
62	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments; direction et surveillance des travaux	10,000 »	
	<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>		
63	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	150,000 »	60,400 »
64	Travaux industriels. Salaires des détenus.	54,000 »	
65	Frais d'impression et de bureau	1,000 »	
66	Traitements des fonctionnaires et employés	60,400 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	15,270,961 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	15,276,961 •
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
67	Mesures de sûreté publique	80,000 •	80,000 •
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
68	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	17,000 •	} 23,800 •
69	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	6,800 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . fr.	•	15,580,761 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1885.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,
J. DE VOLDER.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1886.



DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
381,800	381,800	»	»	381,800	379,454 80	
402,800	402,800	»	»	402,800	400,454 80	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
402,800	402,800	»	»	402,800	400,454 80	
50,000	50,000	»	»	50,000	59,871 29	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,768 60	
9,000	9,000	»	»	9,000	5,091 70	
467,800	467,800	»	»	467,800	471,186 39	
270,150	270,150	»	»	271,550	270,690 10	
270,150	270,150	»	»	271,550	270,690 10	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		KOMRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
				REPORT.	fr.
7		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>			
				La Cour	5,000
				Le parquet	4,600
				Mobilier pour la Cour de cassation	700
					5,500
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>			
		5	11,250	Premiers présidents	55,750
		10	8,500	Présidents de chambre	85,000
		70	7,500	Conseillers	570,000
		5	11,250	Procureurs généraux	55,750
		5	8,500	Premiers avocats généraux	25,500
		10	8,000	Deuxièmes avocats généraux	80,000
		7	7,000	Substituts des procureurs généraux	49,000
		3	5,000	Greffiers en chef	15,000
8		21	4,000	Greffiers adjoints	84,000
		3	4000 à 4500	Secrétaires des parquets	15,500
		15	2000 à 2600	Employés	27,900
		11	1200 à 1800	Messagers	18,150
		12	700	Huissiers audienciers	8,400
		2	1100 à 1500	Concierges	2,600
				Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 50 juillet 1881	9,000
				Augmentation éventuelle des traitements	2,750
					1,058,100
		<i>Matériel des Cours.</i>			
9				Cour d'appel de Bruxelles	7,600
				— de Gand	5,900
				— de Liège	7,200
				Mobilier pour les trois Cours	5,500
					24,000
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.			
				A REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
270,180	270,150	»	»	271,550	270,690 10	
5,500	5,300	»	»	6,500	6,291 50	
1,058,100	1,058,100	»	»	1,059,500	1,049,732 75	
24,000	24,000	»	»	26,000	24,657 12	
1,357,580	1,357,550	»	»	1,363,350	1,351,331 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
				REPORT.	fr.	
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
	a.	Présidents	4	7,500	30,000	672,500
		Vice-présidents	12	6,500	78,000	
		Juges d'instruction	14	6,250	87,500	
		Juges	53	5,000	165,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
		Substituts	20	5,000	100,000	
		Greffiers	4	3,200	12,800	
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	36	3,200	115,200	
		Secrétaires des parquets.	4	3400 à 3800	14,400	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . . .	19	1200 à 2000	29,200	
		Huissiers audienciers	25	400	9,200	
		Augmentation éventuelle des traitements	>	>	1,200	
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>				
10	b.	Présidents	13	7,000	91,000	984,100
		Vice-présidents	13	5,500	71,500	
		Juges d'instruction	22	5,250	115,500	
		Juges	47	4,500	211,500	
		Procureurs du Roi	13	7,000	91,000	
		Substituts	26	4,500	117,000	
		Greffiers	13	3,200	41,600	
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	52	3,000	156,000	
		Secrétaires des parquets.	13	3000 à 3500	41,870	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . . .	21	1200 à 2000	51,000	
		Huissiers audienciers	48	300	14,400	
		Augmentation éventuelle des traitements	>	>	1,750	
		A REPORTER.	1,656,600

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,357,550	1,357,550	»	»	1,363,350	1,351,351 47	
1,357,550	1,357,550	»	»	1,363,350	1,351,351 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		REPORT. fr.			1,656,600
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. (suite).			
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres.</i>			
		Présidents	9	6,000	54,000
		Juges d'instruction	9	4,750	42,750
		Juges	18	4,000	72,000
		Procureurs du Roi	9	6,000	54,000
		Substituts	9	4,000	36,000
		Greffiers	9	3,200	28,800
		Greffiers adjoints y compris l'augmentation de 200 fr.	15	2,800	42,000
10 (suite).	c.	Secrétaires des parquets	9	2600 à 2900	25,350
		Commis expéditionnaires	9	1200 à 2000	12,720
		Huissiers audienciers	18	200	3,600
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	380
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, S ^t -Nicolas, Tournai et Verviers	14	1,200	16,800
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles	2	1,000	2,000
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
11	»	Juges de paix	207	3,000	621,000
		Greffiers	207	1,500	310,500
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,587,550	1,587,550		»	1,563,350	1,351,351 47	
2,047,000	2,047,000	»	»	2,046,700	2,015,453 29	
931,500	931,500	»	»	931,500	927,000 »	
4,336,050	4,336,050	»	»	4,341,550	4,295,804 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des develop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		CHAPITRE III.	NOMBRE d'agents	APPOINTEV. par an.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service	
							CHAPITRE III.
		JUSTICE MILITAIRE.					
		COUR MILITAIRE. — <i>Personnel.</i>					
				Charge			
				ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.		
12	»	Auditeur général	1	8,500	8,500	»	20,850
	»	Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»	
	»	Secrétaire de l'auditeur général.	1	3500 à 4000	3,750	»	
	»	Huissier audiencier	1	400	400	»	
	»	Messagers	1	1200 à 1800	1,500	»	
	»	Augmentation éventuelle des traitements	»	»	200	»	
		<i>Matériel.</i>					
13	»	Matériel pour la Cour militaire.	»	»	1,500	»	1,500
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
		Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	»	48,400
14	»	Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	»	
	»	Auditeur adjoint à Anvers	1	4,000	4,000	»	
	»	Commis à l'auditorat de Bruxelles	1	2,000	2,000	»	
	»	Anciens prévôts militaires	4	500	2,000	»	
	»	Huissiers audienciers	7	200	1,400	»	
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	4	420	1,680	»	8,720
	»		1	600	600	»	
	»	Ameublement des locaux des conseils de guerre	2	720	1,440	»	»
			»	»	5,000	»	»
		TOTAL DU CHAPITRE III.				fr.	
		CHAPITRE IV.					
		FRAIS DE JUSTICE.					
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			1,167,000	»	33,000
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique				»	
17		Traitements des exécuteurs des arrêts criminels			7,008	»	
18		Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.			12,000	»	
		TOTAL DU CHAPITRE IV.				fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,850	20,850	»		22,550	21,920 »	
1,500	1,500	»	»	2,000	2,000 »	
48,400	48,400	»	»	49,900	48,366 67	
8,720	8,720	»	»	8,720	3,720 »	
»	»	»	»	»	»	
79,470	79,470	»	»	85,170	76,006 67	
1,200,000	1,200,000	»	»	1,300,000	1,805,737 64	
7,008 } 12,000 }	7,008 } 12,000 }	»	»	21 508	18,283 08	
1,219,008	1,219,008	»	»	1,321,508	1,824,040 72	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE V.				
PALAIS DE JUSTICE.				
19	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. Entretien du palais de Justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauffage, éclairage, eau, etc		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
CHAPITRE VI.				
PUBLICATIONS OFFICIELLES.				
20	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i>		
		NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.
		1 Directeur 1 Chef de division 1 Traducteur 1 Commis-concierge 1 Comptable 1 Vérificateur Encaisseur Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	10,000 » 6,000 » 5,500 » 2,200 » 600 » 500 » 300 » 1,900 »	25,000 »
21	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires		
22	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>		
23	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation		
24	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois.		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
155,000	155,000	»	»	155,000	37,293 90	
155,000	155,000	»	»	155,000	37,293 90	
25,000	25,000					
	»	»	»	490,000	452,673 08	
450,000	460,000		10,000			
3,000	3,000	»		9,750	16,498 »	
25,300	25,300	»	»	25,300	25,299 05	
10,000	10,000	»	»	14,000	7,673 04	
513,500	523,500	»	10,000	539,050	502,143 15	
DIMINUTION. . . fr.		10,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LETTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
PENSIONS ET SECOURS.																																														
25	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre																																												
26	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.																																												
27	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																												
28	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus																																												
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																												
CHAPITRE VIII.																																														
CULTES.																																														
<i>Culte catholique.</i>																																														
29	»	Clergé supérieur du culte catholique																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Appointements par an.</th> <th style="text-align: center;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Archevêque</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> </tr> <tr> <td>Évêques</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> <td style="text-align: right;">80,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de tournées et du secrétariat</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">21,600 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire d'évêché</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>—</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td>Vicaires généraux</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">3,600 »</td> <td style="text-align: right;">10,800 »</td> </tr> <tr> <td>—</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> <td style="text-align: right;">32,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chanoines</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> <td style="text-align: right;">48,000 »</td> </tr> <tr> <td>—</td> <td style="text-align: center;">32</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">64,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">74</td> <td></td> <td style="text-align: right;">281,400 »</td> </tr> </tbody> </table>			CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque	1	21,000 »	21,000 »	Évêques	3	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »	Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »	—	2	1,500 »	3,000 »	Vicaires généraux	3	3,600 »	10,800 »	—	10	3,200 »	32,000 »	Chanoines	20	2,400 »	48,000 »	—	32	2,000 »	64,000 »		74		281,400 »
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																											
Archevêque	1	21,000 »	21,000 »																																											
Évêques	3	16,000 »	80,000 »																																											
Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »																																											
Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »																																											
—	2	1,500 »	3,000 »																																											
Vicaires généraux	3	3,600 »	10,800 »																																											
—	10	3,200 »	32,000 »																																											
Chanoines	20	2,400 »	48,000 »																																											
—	32	2,000 »	64,000 »																																											
	74		281,400 »																																											
		A REPORTER. . . fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
25,000	25,000	»	»	25,000	12,469 50	
9,000	9,000	»	»	12,000	7,320 »	
2,000	2,000	»	»	1,500	1,500 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000 »	
40,000	40,000	»	»	42,500	25,289 50	
281,400	281,400	»	»	270,000	272,150 »	
281,400	281,400	»	»	270,000	272,150 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE VIII (suite).			REPORT. . . fr.
30		Clergé inférieur du culte catholique			
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe.	88	2,047 50	180,180 »
		Curés de 2 ^e classe	15	1,600 »	20,800 »
		— —	49	1,500 »	73,500 »
		— —	81	1,565 »	110,565 »
		Desservants	555	1,200 »	425,600 »
		— —	836	1,100 »	919,600 »
		— —	1,617	950 »	1,536,150 »
		Chapelains	2	800 »	1,600 »
		— —	15	700 »	9,100 »
		— —	167	600 »	100,200 »
		Vicaires	4	800 »	5,200 »
		— —	18	700 »	12,600 »
		— —	1,551	600 »	918,600 »
		Coadjuteurs	3	600 »	1,800 »
		Aumôniers	22	»	20,725 »
		Prêtres auxiliaires. — Indemnités.	»	»	7,150 »
			4,797		4,359.370 »
51		Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo . . .			
		Culte protestant et anglican.			
52		Traitements des pasteurs et employés			
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »
		— —	3	4,000 »	12,000 »
		— —	1	5,951 20	3,951 20
		— —	2	5,528 »	7,056 »
		— —	1	3,000 »	3,000 »
		— —	8	2,400 »	19,200 »
		— —	5	2,280 »	11,400 »
		— —	1	1,900 »	1,900 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »
		— —	1	762 »	762 »
		— —	3	480 »	1,440 »
		Sacristain	1	504 »	504 »
		Marguilliers.	2	258 »	516 »
		— —	7	252 »	1,764 »
			38		75,065 20
		A REPORTER. . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	270,000	272,150 »	
4,261,000	4,261,000	»	»	4,241,000	4,238,329 71	
250,000	250,000	»	»	250,000	76,861 90	
75,266	75,266	»	»	75,266	74,258 96	
4,867,666	4,867,666	»	»	4,856,266	4,661,580 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . fr.			
		CHAPITRE VIII (SUITE).			
33	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.			
		<i>Culte israélite.</i>			
34	»	Traitements des ministres et employés			
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants	2	2,000 »	4,000 »
		— —	1	1,300 »	1,300 »
		— —	3	1,100 »	3,300 »
		— —	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	600 »	600 »
			9		15 292 »
35	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues			
36	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
37	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre.			
38	»	Secours pour les ministres des cultes.			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUUMENTATION.	DIMINUTION.			
4,867,666	4,867,666	»	»	4,836,266	4,661,580 57	
13,000	13,000	»	»	13,000	8,481 75	
13,292	13,292	»	»	13,292	13,200 33	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
17,000	17,000	»	»	17,000	12,642 75	
30,000	30,000	»	»	30,000	21,200 »	
4,953,958	4,953,958	»	»	4,922,558	4,750,105 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IX.				
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.				
SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.				
39	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.		
40	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1873; 5° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés, avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible.		
41	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.		
42	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.		
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.		
SECTION DEUXIÈME — Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.				
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier.		
45	»	Frais d'habillement des surveillants.		
46	»	Frais de voyage des membres du comité d'inspection, des fonctionnaires et employés.		
47	»	Fournitures de bureau et de classe.		
48	»	Traitements des fonctionnaires et employés.		
PERSONNEL.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense
	Directeur	1	6,000	6,000
	Aumônier	1	2,400	2,400
	» -adjoint	1	1,400	1,400
	Médecin	1	2,000	2,000
	» -adjoint	1	1,000	1,000
	Agent comptable	1	2,400	2,400
	Instituteur principal	1	2,600	2,600
	» adjoints	5	1,600 à 1,800	8,200
	Magasinier	1	1,800	1,800
	Commis	2	1,200 à 1,500	2,700
	Jardinier en chef	1	2,400	2,400
	Jardinier	1	1,550	1,550
	Chef de culture	1	2,200	2,200
	Instructeur spécial	1	2,400	2,400
	Surveillants en chef	2	2,000	4,000
	Surveillants	11	1,150 à 1,450	13,400
	Surveillantes	10	700	7,000
		42		
	Augmentation éventuelle des traitements			1,500
A REPORTER.				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
225,000	225,000	»	»	200,000	199,996 48	
355,000	355,000	»	»	455,000	455,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	9,535,85	
4,500	4,500	»	»	4,500	2,998,90	
14,000	14,000	»	»	14,000	11,500, »	
100,000	100,000					
1,000	1,000					
2,500	2,500					
2,500	2,500					
64,750	64,750	»	»	282,700	282,488,96	
784,250	784,250	»	»	971,200	961,520,19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
49	»	Indemnités et tantièmes			
50	»	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et salaire du boulanger, des chefs d'atelier et journaliers			
51	»	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâtiments et constructions nouvelles			
52	»	Entretien du domaine, engrais divers, achat de graines et semences			
55	»	Animaux et nourriture des animaux			
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.			
CHAPITRE X.					
PRISONS.					
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>					
54	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons			
55	»	Travaux domestiques. — Salaires des détenus.			
56	»	Frais d'habillement des surveillants			
57	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.			
58	»	Traitements des fonctionnaires et employés			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives		4	1,400	2,800	9,200 »
— de la Commission d'examen		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs (maisons centrales)		4	5,000	6,000	25,500 »
— (— de sûreté)		7	2,900	4,000	22,000 »
— (— d'arrêt)		19	2,200	2,800	46,800 »
— adjoints		4	5,400	5,800	15,800 »
Aumôniers catholiques		50	450	2,600	45,050 »
— adjoints.		4	700	1,800	5,900 »
Médecins		27	500	2,600	50,200 »
— adjoints		6	1,000	1,400	8,200 »
Instituteurs		21	1,400	2,600	47,800 »
— adjoints		2	1,400	1,700	5,100 »
A REPORTER. . . . fr.		129			256,350 »
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUUMENTATION	DIMINUTION.			
784,250	784,250	»	»	971,200	961,520 19	
2,250	2,250			»	»	
51,450	51,450			»	»	
16,250	16,250			»	»	
50,000	50,000			»	»	
52,000	52,000			»	»	
896,200	896,200	»	»	971,200	961,520 19	
1,170,000	1,170,000	»	»	1,140,000	1,130,000 »	
18,000	18,000	»	»	15,000	12,897 64	
50,000	50,000	»	»	52,000	25,178 91	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,881 55	
940,775	929,525	11,450	»	862,525	890,484 85	
2,169,775	2,158,525	11,450	»	2,060,325	2,086,442 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.		TOTAL des traitements.
					REPORT. fr.	
					PERSONNEL (suite).	
		REPORT. fr.	129		256,550 »	
		Instituteurs auxiliaires.	4	600	600	2,800 »
		— lecteurs	10	550	550	4,000 »
		Comptables	5	2,600	5,500	14,200 »
		Commis de 1 ^{re} classe	6	2,100	2,500	15,600 »
		— de 2 ^e — (comptables)	12	1,900	2,500	25,800 »
		— de 2 ^e —	7	1,600	2,000	12,000 »
		— de 5 ^e — (comptables)	15	1,500	1,800	19,950 »
		— de 5 ^e —	28	1,200	1,500	54,050 »
		Magasiniers	4	1,600	2,000	7,600 »
		Surveillantes religieuses	75	675	675	49,825 »
		— laïques	10	700	700	7,000 »
		Chefs surveillants	15	1,800	2,200	24,000 »
		Surveillants de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	500	1,100	1,450	555,551 50
		Chef de culture	1	2,200	2,500	2,500 »
		Surveillant de culture	1	1,400	1,800	1,600 »
		Commissionnaires	18	200	1,000	8,150 »
		Maitres de musique.	2	750	750	1,500 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	55	40	500	7,550 »
		Aumôniers protestants et israélites	25	240	656	6,447 »
		Instructeurs militaires.	2	60	60	120 »
		Chevrons aux surveillants	»	72	144	5,760 »
		Indemnités, augmentations éventuelles	»	»	»	13,261 50
		TOTAL. fr.	716	»	»	875,775 »
		Personnel de la nouvelle prison de S ^t -Gilles.				67,000 »
					TOTAL. fr.	940,775 »
58	»	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants				
60	»	Frais d'impression et de bureau				
61	»	Prisons. — Entretien et amélioration des bâtiments.				
62	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments, la direction et la surveillance des travaux.				
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,169,775	2,158,325	11,450	»	2,060,525	2,086,442 91	
19,000	19,000	»	»	14,000		
12,000	12,000	»	»	40,000	10,000 »	
180,000	180,000	»	»	180,000	168,589 01	
10,000	10,000	»	»	20,000	9,737 79	
2,590,775	2,379,325	11,450	»	2,314,525	2,274,769 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>			
65	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication			
64	»	Travaux industriels. — Salaires des détenus			
65	»	Frais d'impression et de bureau			
66	»	Traitements des employés			
		PERSONNEL.			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum	TOTAL des traitements.
		Directeurs adjoints	2	3,400 5,800	7,200
		Commis de 1 ^{re} classe	4	2,100 2,500	8,800
		— 2 ^e —	2	1,600 2,000	5,600
		— 3 ^e —	5	1,200 1,500	5,600
		Magasiniers	5	1,600 2,000	5,600
		Contre-maitres	2	2,200 2,500	4,700
		Surveillants spéciaux	9	1,400 1,800	14,000
		Surveillants de 2 ^e classe	8	1,100 1,200	8,800
		Surveillants (agents d'entrepreneurs)	5	400 400	1,200
		Religieuse surveillante	1	675 675	675
		Indemnités, augmentations éventuelles	»	» »	2,225
			57		60,400
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.			
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.			
		CHAPITRE XI.			
		FRAIS DE POLICE.			
67	»	Mesures de sûreté publique			
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.			
		CHAPITRE XII.			
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
68	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services res- surtissant au Département			
69	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux			
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
150,000	150,000	»	20,000	150,000	96,504 67	
34,000	34,000	»	»	37,000	27,039 81	
1,000	1,000	»	»	3,000	356 90	
60,400	60,400	»	»	65,400	63,791 86	
225,400	245,400	»	20,000	255,400	187,692 94	
2,616,175	2,624,725	11,450	20,000	2,569,725	2,462,462 65	
DIMINUTION. . fr.		8,550				
80,000	80,000	»	»	80,000	80,000 »	
80,000	80,000	»	»	80,000	80,000 »	
17,000	17,000	»	»	24,000	16,669 45	
6,800	6,800	»	»	6,800	6,684 35	
25,800	25,800	»	»	50,800	25,553 80	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de Justice
VI.	Publications officielles
VII.	Pensions et secours
VIII.	Cultes
IX.	Établissements de bienfaisance
X.	Prisons
XI.	Frais de police
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
467,800 »	467,800 »	»	»	467,800 »	471,186 59	
4,536,050 »	4,536,050 »	»	»	4,541,550 »	4,293,804 76	
79,470 »	79,470 »	»	»	85,170 »	76,006 67	
1,219,008 »	1,219,008 »	»	»	1,521,508 »	1,824,040 72	
155,000 »	155,000 »	»	»	155,000 »	37,295 90	
515,500 »	523,500 »	»	10,000 »	539,050 »	502,143 13	
40,000 »	40,000 »	»	»	42,500 »	25,289 50	
4,953,958 »	4,953,958 »	»	»	4,922,558 »	4,730,105 40	
896,200 »	896,200 »	»	»	971,200 »	961,520 19	
2,616,175 »	2,624,725 »	»	8,550 »	2,569,725 »	2,462,462 63	
80,000 »	80,000 »	»	»	80,000 »	80,000 »	
25,800 »	25,800 »	»	»	50,800 »	23,553 80	
15,580,761 »	15,399,311 »	»	18,550 »	15,524,861 »	15,487,206 95	
DIMINUTION fr.		18,550 »				

(10)